



Préfecture de l'Eure

Commune de Marcilly-sur-Eure

Informations sur les risques naturels et technologiques

pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N°

D5B1-11-344

du

24 août 2011

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui non

approuvé

date

29 juillet 2011

aléa

Inondation

Les documents de référence sont :

PPRI de l'Eure moyenne

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R. 563-4 et R. 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

forte zone **5** Moyenne zone **4** Modérée zone **3** Faible zone **2** Très Faible zone **1**

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Planches 1 et 2 carte réglementaire format A3 Échelle 1/10 000

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologiques

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »